



**PROJET TRES HAUT DEBIT D'INITIATIVE
PUBLIQUE DU DEPARTEMENT DES
PYRENEES-ORIENTALES**

**DEMANDE DE PUBLICATION
D'INFORMATIONS FORMULEES DANS LE
CADRE DU CAHIER DES CHARGES DU
PFTHD-RIP**

1 - Coordonnées du porteur de projet :

Madame La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales

Hôtel du Département

24 Quai Sadi Carnot

B.P. 906

66906 PERPIGNAN Cedex

Contact : M. Stéphane CLERCQ, Directeur de la Direction des Technologies de l'Information et de la Communication – 04.68.85.85.01 – stephane.clercq@cd66.fr

2 – Modalités de consultation du Schéma Directeur :

Le dossier SDTAN peut être consulté à l'Hôtel du Département dont l'adresse figure ci-dessus.

Une version électronique du document est consultable à l'adresse suivante :

<http://www.ledepartement66.fr/2101-schema-directeur-territorial-d-amenagement-numerique-de-la-region-lr.htm>

Vous pouvez contacter le porteur du projet pour tout complément d'information.

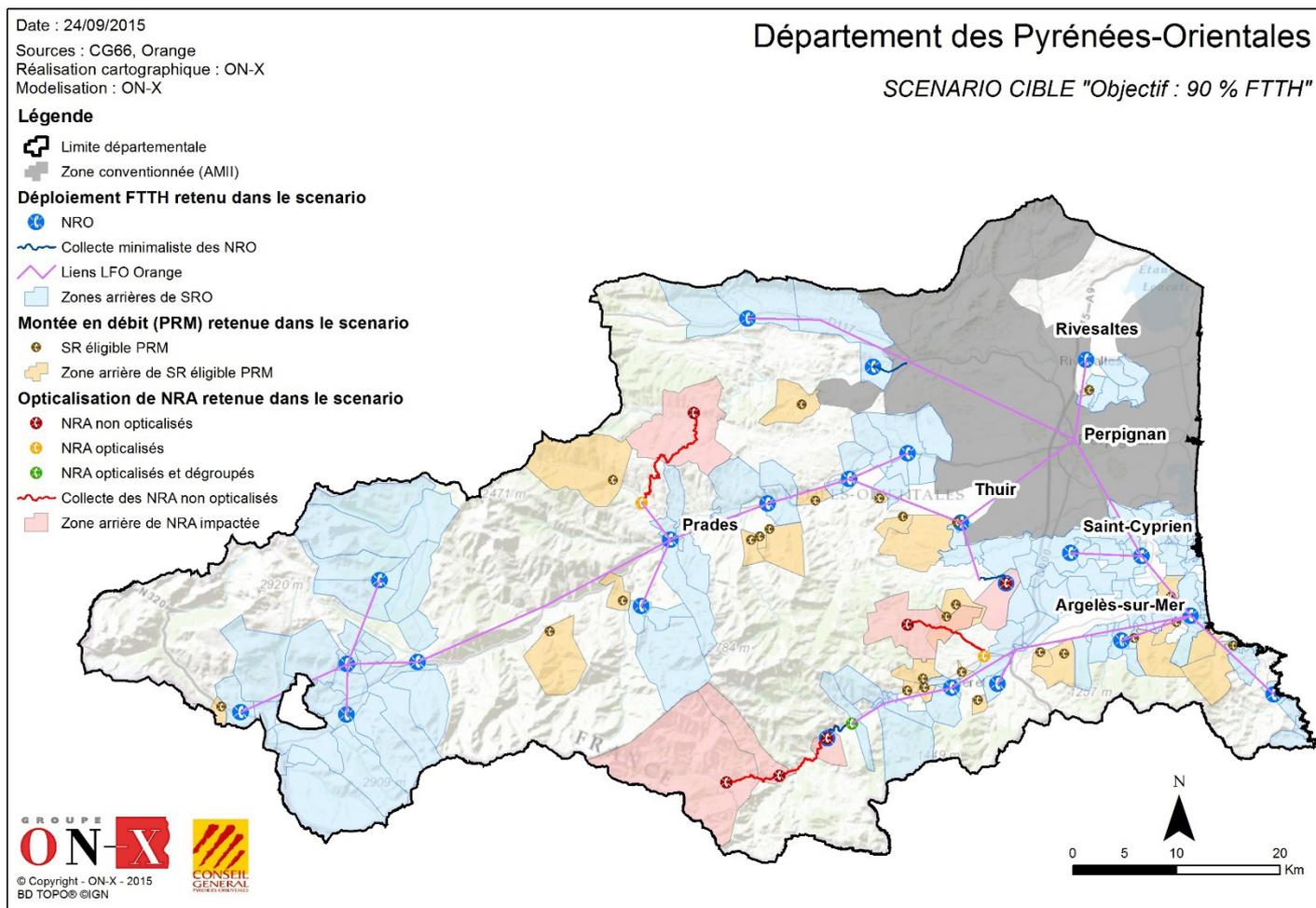
3 – 3 - Périmètre du projet faisant l'objet d'une demande d'aide auprès du Fonds pour la Société Numérique :

Le projet FTTH présenté concerne environ 140 000 prises Très Haut Débit financées par le Département et réparties sur 23 zones arrière de NRO. En complément, il est prévu de réaliser, dès 2016, de la montée en débit sur les zones non concernées par le déploiement du FTTH, pour 5600 lignes dont une majorité est aujourd'hui mal desservie. Enfin, pour les zones les plus difficiles d'accès sur lesquelles une montée en débit n'est pas envisageable, il sera proposé des kits d'inclusion numérique (satellite ou hertzien) permettant à un maximum d'habitations d'être éligibles au haut débit à horizon 2017.

Le déploiement de réseaux résidentiels Très haut débit a fait l'objet de déclaration d'intention de la part de l'opérateur Orange sur le périmètre de Perpignan Méditerranée Communauté d'agglomération. Les intentions d'investissement privé couvrent environ 176 000 prises soit près de 50% des prises du Département.

Les communes concernées sont concentrées au Nord Est du Département, autour de la commune de Perpignan. Au total, 36 communes font l'objet d'intentions d'investissement privées à horizon de fin 2020. Le projet se construit donc autour d'une politique globale à l'échelle de tout le département conformément aux exigences de l'appel à projet France Très Haut Débit.

Cartographie des actions du projet :



4 – Modalités à suivre pour un opérateur tiers souhaitant signaler que le projet proposé couvre un territoire sur lequel il a l'intention de déployer lui-même un réseau à haut ou très haut débit (dans un délai de deux mois à compter de la date de publication sur le site de l'autorité) :

Un opérateur tiers souhaitant signaler que le projet proposé couvre un territoire sur lequel il a l'intention de déployer lui-même un réseau très haut débit doit :

- Prévenir le Département des Pyrénées-Orientales en adressant un courrier recommandé à Madame la Présidente du Département des Pyrénées-Orientales.
- Indiquer le périmètre et le nombre de prises
- Préciser un calendrier de réalisation détaillé
- Détailler le montant des investissements par années et par prises
- Indiquer les coordonnées du correspondant à contacter